



Direction des Opérations

Service  
de l'Information  
Aéronautique

D S N A

**SERVICE TECHNIQUE**

☎ : 05 57 92 57 57

Fax : 05 57 92 57 77

✉ : [sia-direction@aviation-civile.gouv.fr](mailto:sia-direction@aviation-civile.gouv.fr)

Site SIA : <http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr>

**AIC FRANCE**

**A 08/15**

Date de publication : 30 APR

**OBJET : Mise en oeuvre de la fonction guidage Radar par le Centre de Contrôle d'Approche de SAINT YAN**

---

**1 INTRODUCTION**

Cette circulaire d'information aéronautique a pour objet d'informer les usagers sur la mise en oeuvre de la fonction guidage radar à compter du 30/04/2015 par le Centre de Contrôle d'Approche de Saint Yan, dans le cadre du service du contrôle, en complément des fonctions de surveillance et d'assistance radar. La mise en oeuvre de cette fonction permet aux contrôleurs du CCA de Saint Yan de délivrer des caps radar dans le but d'assurer des séparations radar entre vols IFR.

**2 MODALITES**

Vols IFR :

Les usagers évoluant en régime IFR, dans les espaces aériens gérés par le Centre de Contrôle d'Approche de Saint Yan, sont susceptibles de recevoir des instructions de guidage radar.

Vols VFR :

la mise en oeuvre de la fonction guidage radar n'entraîne aucun changement pour les usagers évoluant en régime VFR.